

**GROUPE DE TRAVAIL # 1**  
**Thématique : Argumentaire**

## Rappel

En 2017, le groupe de travail était composé de :

- Elise Allirand, assistante de projets, interstices (Bron, Rhône) ;
- Virginie Basset, violoniste (Ludesse, Auvergne) ;
- Sylvie Desbarres, éducatrice en charge de l'action culturelle, ESPM Vallée de l'Arve, Maison des adolescents (La Roche sur Foron, Haute-Savoie) ;
- Cécile Le Claire, responsable du service des relations avec les publics, Théâtre National Populaire (Villeurbanne, Rhône) ;
- Hélène Lechenard, chargée d'animation culturelle de LADAPT Les Baumes à la retraite, adhérente de l'association en tant que personne physique (Drôme).
- Marlène Le Gigan, médiatrice artistique, IME Jean-Jacques-Rousseau, OVE (Vénissieux, Rhône) ;
- Emilie Motte, chargée des affaires culturelles et responsable du service animation, Centre hospitalier de Voiron (Isère).

Le **groupe de travail ARGUMENTAIRE** existe depuis 2015.

Après avoir travaillé à la réalisation de fiches argumentaires par interlocuteur et à un schéma de définition / différenciation des notions d'art thérapie, d'animation et de projets *Culture et Santé*, et suite aux retours du séminaire interne de 2016, les **7 professionnels de ce groupe ont travaillé pendant 8 réunions** :

- d'une part à **un schéma revisité intégrant au précédent la notion de d'éducation et d'enseignement,**
- mais aussi d'autre part à **une mise en forme de présentations graduées de ce schéma** de la version la plus synthétique à la plus détaillée afin d'en faciliter sa transmission et son appropriation.

## Perspectives de travail en 2018

Le groupe souhaite donner suite à ses échanges en 2018 en réfléchissant à des éléments d'argumentaires scientifiques d'un côté et en réalisant un travail de collecte de témoignages sensibles de l'autre.

*Pistes : outil sensible valorisant les témoignages des participants, livret de sensibilisation...*

**Adhérents souhaitant rejoindre ce groupe**

Civilité, Prénom, Nom	Structure, poste dans la structure	Courriel
Madame Sylvaine Raimond	CHS de la Savoie, chargée de la Culture et de la Communication	<a href="mailto:culture@chs-savoie.fr">culture@chs-savoie.fr</a>
Madame Nathalie Rochet	Léthé Musicale, directrice	<a href="mailto:Nathalie.rochet@lethemusicale.fr">Nathalie.rochet@lethemusicale.fr</a>
Madame Agnès Perroux	Centre médical de Rocheplane, responsable culturelle	<a href="mailto:Agnes.perroux@rocheplane.fr">Agnes.perroux@rocheplane.fr</a> ; <a href="mailto:agnes.perroux11@orange.fr">agnes.perroux11@orange.fr</a>
Madame Christine Delobel	Administratrice	<a href="mailto:christine.delobel@outlook.fr">christine.delobel@outlook.fr</a>

## **GROUPE DE TRAVAIL #2**

**Thématique : Le développement culturel et artistique à l'épreuve de la réduction des durées de séjour**

### **Rappel**

En 2017, le groupe de travail était composé de :

- Damien Blanchard, chargé de projets culturels, CH Métropole Savoie, Chambéry ;
- Michelle Gerbollet, responsable culturelle, CH Fleury, Bourg-en-Bresse ;
- Pierre Greslé, directeur adjoint en charge de la culture, Hospices civils de Lyon ;
- Mourad Haraigue, chargé de projet Culture et Santé, CHU de Saint-Etienne.
- Audrey Juteau, psychologue clinicienne, CRF Saint-Vincent de Paul, Bourgoin-Jallieu ;
- Séverine Legrand, directrice, interSTICES (Bron, Rhône) ;
- Coline Rogé, chef de projet, CH Le Vinatier- Ferme du Vinatier, Bron ;

Le **groupe de travail DUREE DE SEJOUR** groupe, lui aussi constitué cette année et dans lequel sont investis **7 porteurs de projet**, a débuté timidement ses réflexions au cours de **3 réunions en 2017**.

Ces temps denses d'échanges ont permis de faire le point pour chacun d'eux sur leur définition du court séjour aujourd'hui, sur les difficultés rencontrées dans ce cadre sur le terrain, et par le partage d'expériences de commencer à entrevoir des stratégies de contournement en la matière et des bonnes pratiques. Ils ont ainsi livré lors du séminaire **un point d'étape de leur réflexion** mettant d'abord en exergue **l'universalité de cette question du court séjour** alors que les séjours diminuent de plus en plus et que l'ambulatoire devient le mode de prise en charge le plus fréquent, et par ailleurs **les caractéristiques principales du court séjour et de fait du développement culturel en court séjour**.

### **Perspectives de travail en 2018**

L'axe de travail poursuivi en 2018 sera en partie induit par les retours des autres adhérents lors du séminaire.

*Pistes : en travail*

**Adhérents souhaitant rejoindre ce groupe**

Civilité, Prénom, Nom	Structure, poste dans la structure	Courriel
Madame Cécilia De Varine	CH Saint-Jean-de Dieu, responsable culturelle	<a href="mailto:Cecilia.devarine@arhm.fr">Cecilia.devarine@arhm.fr</a>
Madame Juliette Pégon	CH Sainte-Marie de Privas, responsable culturelle	<a href="mailto:Juliette.pegon-charley@ahsm.fr">Juliette.pegon-charley@ahsm.fr</a>
Madame Séverine Huard	LADAPT Drôme Ardèche, Responsable culture, loisirs et communication	<a href="mailto:Huard.severine@ladapt.net">Huard.severine@ladapt.net</a>
Monsieur Louis Houdayer / Madame Laudine Chavonand	La Source - Annonay, Président/Coordinatrice	<a href="mailto:Louis.houdayer7@orange.fr">Louis.houdayer7@orange.fr</a> <a href="mailto:lasourceannonay@yahoo.fr">lasourceannonay@yahoo.fr</a>

## GROUPE DE TRAVAIL # 3 Thématique: Publics et croisement des publics

### Rappel

En 2017, le groupe de travail était composé de :

- Elise Allirand, assistante de projet, interSTICES (Bron, Rhône) ;
- Marion Arnoux, scénographe plasticienne (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) ;
- Anne-Marie Bastien, présidente, Résonance Contemporaine, et ex-directrice, CFMI de Lyon (Rhône).
- Michelle Gerbollet, responsable culturelle, Centre hospitalier de Fleyriat (Bourg-en-Bresse, Ain) ;
- Philippe Rachet, directeur des relations publiques, Comédie de Valence, et président, interSTICES (Valence, Drôme) ;
- Elisa Steib, coordonnatrice pédagogique, IME Jean Jacques ROUSSEAU-Fondation OVE (Vénissieux, Rhône).

Le **groupe de travail PUBLICS** est aussi un groupe qui s'est mis en place en 2017, et a réuni **6 professionnels sur 4 réunions**. Plusieurs comités locaux s'étaient en effet interrogés sur cette question des publics, et sur ce que ce terme pouvait recouvrir dans les espaces de santé. Nous-même sur l'association, nous voulions explorer cette notion sur la journée *La rencontre dans la création artistique* (voir plus loin dans ce rapport d'activités).

Quels sont les publics des actions *Culture et Santé* ? Quels types de projets favoriser pour croiser les publics ? Avec quels enjeux, quelles précautions, quelles conséquences ?

Ces questions ont donc été travaillées dans **un outil synthétique de définition de la notion de public et proposant des préconisations et conditions de la rencontre**.

### Perspectives de travail en 2018

Ce groupe souhaite lui aussi continuer ses travaux sur 2018.  
*Pistes : en travail.*

**Adhérents souhaitant rejoindre ce groupe**

Civilité, Prénom, Nom	Structure, poste dans la structure	Courriel
Madame Marine Dardant Pennaforte	La Fédération - Cie Philippe Delaigue, administratrice	<a href="mailto:m.dardant-pennaforte@lafederation.net">m.dardant-pennaforte@lafederation.net</a>

## **GROUPE DE TRAVAIL # 4**

**Thématique : Les projets *Culture et Santé* et la notion de droits culturels : interférence ou convergence ?**

### **Rappel**

En 2017, le groupe de travail était composé de :

- Elise Allirand, assistante de projet, interSTICES (Bron, Rhône).
- Sylvie Desbarres, éducatrice en charge de l'action culturelle, ESPM Vallée de l'Arve, Maison des adolescents (La Roche sur Foron, Haute-Savoie) ;
- Julia Lemery, chargée de mission Culture, Fondation OVE (Vaulx-en-Velin, Rhône) ;
- Jean-Claude Jaboulay, directeur de territoire, Fondation OVE (Roanne, Loire) ;
- Edwige Nuellec, secrétaire Générale, responsable des relations avec le public et programmatrice jeune public Château Rouge (Annemasse, Haute-Savoie).
- Séverine Legrand, directrice, interSTICES (Bron, Rhône).

Le **groupe de travail sur les DROITS CULTURELS** a été constitué nouvellement en 2017 sur idée d'une adhérente de l'association. Le débat professionnel, mais aussi public, autour du développement culturel et artistique auprès des personnes en situation de handicap se cristallise beaucoup aujourd'hui autour de cette notion de « droits culturels ». L'association n'avait jusqu'alors jamais ressenti le besoin de travailler à proprement parler ce concept, tant d'autres structures et professionnels s'en étaient déjà saisis, mais aussi parce qu'il nous semblait que nous ne pouvions que partager un même positionnement de principe autour de cette notion, en partie constitutive des enjeux que nous défendons sur *Culture et Santé*. Néanmoins, en 2016 cette notion a été, sur certaines scènes, publiquement mise en contradiction avec la pertinence de la politique publique *Culture et Santé*, présenté comme un « prétexte » au non-respect des droits culturels. Il nous a donc semblé en 2017 nécessaire de réfléchir davantage à la question, et de l'articuler à notre propre argumentaire.

En résumé, il s'agissait pour nous de :

- mieux maîtriser le concept de « droits culturels » à l'échelle de l'association d'une part,
- de permettre à nos adhérents de mieux le maîtriser également en leur donnant des outils en la matière,
- interroger son utilisation à l'échelle de nos projets,
- acter un positionnement face au discours actuellement diffusé opposant droits culturels et programme *Culture et Santé*.

Le groupe constitué a travaillé pendant l'année à **une meilleure compréhension et appropriation de la notion même de droits culturels** en s'attachant à décortiquer et à vulgariser la Déclaration de Fribourg. **Six réunions auront été nécessaires aux six participants** de ce groupe pour y parvenir, et réaliser à l'attention

de l'ensemble des adhérents **un document support de définition et de contextualisation des droits culturels**, composé de 6 schémas :

- Les droits culturels, c'est quoi ? – Pourquoi une déclaration ?
- Les droits culturels, c'est quoi ? – Principes fondamentaux
- Les droits culturels, ce qui est en jeu – Enjeux
- Les droits culturels, ce qui est en jeu – Conséquences
- Les droits culturels, conditions nécessaires à leur respect / mise en œuvre
- Les droits culturels, et *Culture et Santé* ?

### **Perspectives de travail en 2018**

Forts de cette réflexion solidifiée, le groupe souhaite poursuivre en 2018 son travail, notamment en frottant le concept à l'opérationnel via une démarche d'analyse et de controverses.

*Piste : travailler des cas d'écoles via une dynamique de controverses pour questionner la notion et son intégration dans les pratiques des adhérents.*

**Adhérents souhaitant participer à ce groupe**

Civilité, Prénom, Nom	Structure, poste dans la structure	Courriel
Madame Christine Delobel	Administratrice	<a href="mailto:Christine.delobel@dbmail.com">Christine.delobel@dbmail.com</a>
Madame Anne De Boisy	NTH8, administratrice et comédienne	<a href="mailto:annedeboisy@wanadoo.fr">annedeboisy@wanadoo.fr</a>
Madame Audrey Loriou	NTH8, chargée de production et de diffusion	<a href="mailto:production@nth8.com">production@nth8.com</a>

**GROUPE DE TRAVAIL # 5**  
**Nouvelle thématique proposée en AG pour 2018 : Evaluation des projets**

**Argument**

En suite des enjeux identifiés par le groupe Argumentaire, travailler sur l'évaluation des projets semblerait intéressant d'autant que certains bilans ne sont pas adressés et la plupart décevants. Il est noté une vraie difficulté des porteurs de projets pour réaliser des bilans sincères et critiques. Comment améliorer nos outils méthodologiques en la matière ? Comment au-delà de la nécessité administrative, construire un bilan permettant de nourrir le projet et ses évolutions ?

Il s'agirait donc pour ce groupe de :

- Réfléchir à la notion même de l'évaluation ;
- Définir les éléments d'évaluation les plus significatifs ;
- Revisiter les outils existants et peut-être en inventer d'autres ;
- Identifier les bonnes pratiques en la matière et les partager.

- **Adhérents souhaitant participer à ce groupe**

Civilité, Prénom, Nom	Structure, poste dans la structure	Courriel

**GROUPE DE TRAVAIL #**  
**Thématique : Responsable culturel d'établissement**

## Rappel

En 2017, le groupe était composé de :

- Gilles Arioli, cadre de santé, Centre hospitalier Saint-Laurent du Pont (Isère) ;
- Franceline Borrel, responsable des projets Culture Nomad, Centre psychothérapique de l'Ain (Bourg-en-Bresse, Ain) ;
- Agnès Constant, animatrice socio-culturelle, Hôpital Henry Gabrielle (HCL) (Saint-Genis-Laval, Rhône) ;
- Séverine Huard, responsable culture, communication et animation, Centre LADAPT Les Baumes (Valence, Drôme) ;
- Séverine Legrand, directrice, interSTICES (Bron, Rhône) ;
- Jean-Pierre Lorenzi, cadre supérieur de santé, Etablissement de Santé Mentale Portes de l'Isère (Bourgoin-Jallieu, Isère).
- Juliette Pégon-Charley, responsable de développement culturel, centre hospitalier de Sainte-Marie (Privas, Ardèche).

Le **groupe de travail RESPONSABLE CULTUREL D'ETABLISSEMENT**, créé en 2015, a continué à se réunir en 2017 (7 réunions). Après la réalisation d'une fiche métier de [Responsable culturel d'établissement], **les 7 participants du groupe** ont interrogé la question du recours au bénévolat du responsable culturel d'établissement dans le cadre des projets *Culture et Santé*, et globalement des projets culturels. Leur réflexion sur le cadre juridique de déploiement de ce bénévolat a conduit à l'élaboration de **modèles de charte et de convention de bénévolat**. Ce groupe après 2 années de fonctionnement est arrivé au bout de sa dynamique, et ses membres souhaitent s'orienter vers d'autres réflexions.

## Pas de reconduite sur 2018